

10 DÉCEMBRE 2019 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 10 décembre 2019, à 19 h, à la salle du Conseil, 100, rue de la Plage, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M^{ME} ISABELLE PERREAULT, MAIRESSE
M. PIERRE LAVALLÉE, DISTRICT N^O 1
M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, DISTRICT N^O 3
M^{ME} DELPHINE GUINANT, DISTRICT N^O 4
M. RÉMI BÉLANGER, DISTRICT N^O 5

SONT ABSENTS : M. JEAN OUELLET, DISTRICT N^O 2
M^{ME} MIREILLE ASSELIN, DISTRICT N^O 6

EST AUSSI PRÉSENTE : M^{ME} ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

PUBLIC : ENVIRON 8 PERSONNES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Isabelle Perreault, mairesse, agit à titre de présidente d'assemblée et madame Elyse Bellerose agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 19 h.

2019-12-455 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU BUDGET 2020
4. PUBLICATION DU BUDGET
5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-12-456 3. ADOPTION DU BUDGET 2020

La mairesse présente le « Budget 2020 »

ATTENDU QUE d'après le budget mentionné précédemment, la Municipalité aura à pourvoir, au cours de l'année 2020, à des dépenses totalisant **5 786 592 \$**;

ATTENDU QUE l'évaluation imposable totalise **486 565 500 \$**;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DELPHINE GUINANT
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'an 2020 prévoyant des revenus et des dépenses de **6 470 056 \$** soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-12-457 4. PUBLICATION DU BUDGET

ATTENDU QUE l'article 957 du Code municipal stipule que la Municipalité doit distribuer à chaque porte le budget 2020;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES-ANDRÉ PAGÉ
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'année 2020 soit joint à l'envoi du prochain compte de taxes afin que chaque propriétaire puisse en prendre connaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-12-458 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU la présentation faite par Madame la mairesse concernant le programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DELPHINE GUINANT
ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 qui est susceptible d'être révisé à chaque fin d'année.

	2020	2021	2022
LOISIRS			
BATIMENTS / SOUS-SOL CCR / RENOVATION	500 000 \$		
PICKEL BALL SUR PATINOIRE	4 500 \$		
RÉAMÉNAGEMENT PARC DES ARTS et PLACETTE DE LA BIBLIOTHÈQUE		200 000 \$	
RÉAMÉNAGEMENT PLAGE MUNICIPALE	10 000 \$	85 000 \$	
REFECTION TERRAIN SOCCER		60 000 \$	
TENNIS	85 000 \$		
SERVICE PRÉVENTION INCENDIE			
BORNES SÈCHES	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
CENTRE DE FORMATION INCENDIE		30 000 \$	
RADIO COMMUNICATION INCENDIE	25 000 \$		
TRAVAUX PUBLICS			
AQUEDUC ADAM (RÉFECTION RESEAU, RECHERCHE EAU, ASPHALTE)		x	
AQUEDUC MCMANIMAN		x	
BARRAGES	872 179 \$	x	x
COMPTEUR D'EAU	37 000 \$		
PAVAGE	2 500 000 \$		
RÉFECTION RUE/COTE LAC VERT SUD	178 000 \$		
VOIRIE EQUIPEMENT - (FAUCHEUSE, 10 ROUES, REMORQUE CITERNE)		265 000 \$	
VOIRIE EQUIPEMENT - (TRACTEUR, CHARGEUR ABAT POUSSIÈRE)	40 000 \$		
DÉVELOPPEMENT			
ACHATS TERRAINS	180 000 \$	500 000 \$	
AFFICHAGE DIRECTIONNEL	35 000 \$		
TOTAL	4 486 679 \$		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)

La mairesse et les membres du Conseil répondent aux questions des contribuables.

2019-12-459

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 20 H 8.

Isabelle Perreault
Mairesse

Elyse Bellerose
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

